

Gyroled Bleu OACI spécial Aéroport

Feu respectant les spécifications de l'Annexe 14

Code article : 28407



Feu respectant les spécifications de l'Annexe 14 (Convention relative à l'aviation civile internationale du règlement OACI pour les véhicules et obstacles mobiles type C) ainsi que l'EASA (Annex to ED Decision 2014/013/R - Certification Specifications (CS) and Guidance Material (GM) for Aerodromes Design - CS-ADR-DSN)



AVANTAGES :

- Technologie à diodes électroluminescentes (LED) à puissance lumineuse élevée
- Economie d'énergie : grâce à une consommation réduite
- Utilisation possible avec le moteur éteint
- Aucun entretien ! Pas de courroie ou moteur, ni d'ampoule à éclats coûteuse à changer
- Réduction de l'usure des éléments électriques du véhicule : batterie, alternateur...
- Solide grâce à son dôme et sa parabolé en polycarbonate
- Pas de perturbation électromagnétique (CEM)
- Silencieux : n'émet aucun bruit en fonctionnement, discrétion sonore optimale

Carénage	Polycarbonate
Couleur des LED	Bleu
Couleur du carénage	Bleu
Mode de clignotement	Rotatif ou Flash
Tension	10-30V
Consommation	12 V : 900mA 24 V : 450mA
Diamètre	Feu simple : 105,6mm ISO : 146mm
Hauteur	Feu simple : 64,4mm ISO : 109,4mm
Température de fonctionnement	-40°C à +85°C
Indice de protection	IP45
Homologation	ECE R65 I, ECE R65 II, ICAO Annex 14

Couleur	Mode	Fixation	Code
Bleu	Rotatif	Plate	28407
		Hampe	28408
		Magnétique	28409
	Flash	Plate	28410
		Hampe	28411
		Magnétique	28412

